

## Géopolitique de l'Afrique du Sud

jeudi 17 mars 2016, par [François LAFARGUE](#)

**Citer cet article / To cite this version :**

[François LAFARGUE](#), *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 17 mars 2016.

**Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.**

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via [la page suivante](#). Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse [expertise.geopolitique@gmail.com](mailto:expertise.geopolitique@gmail.com).

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

**Extrait de l'ouvrage du 8e festival de Géopolitique de Grenoble : François Lafargue, "Géopolitique de l'Afrique du Sud. Une nation en construction", Coll. Major, PUF. La publication de cet extrait s'inscrit dans le contexte du 8e Festival de Géopolitique de Grenoble consacré aux "Dynamiques africaines" du 16 au 19 mars 2016.**

## **Une nation orpheline de ses rêves**

QUELLE sera l'évolution de l'Afrique du Sud dans les dix à quinze prochaines années ? Sans se fourvoyer dans une prospective hasardeuse, l'histoire contemporaine de [l'Afrique](#) nous permet de tirer quelques enseignements utiles pour l'avenir.

## **Une évolution similaire à celle du Zimbabwe**

L'hypothèse d'une évolution de l'Afrique du Sud à l'image de celle du Zimbabwe de Robert Mugabe ces quinze dernières années est malheureusement concevable. Vingt ans après le premier scrutin libre et la célébration de la « nation arc-en-ciel », l'Afrique du Sud est une société gangrenée par la violence et incapable de cicatriser les plaies de l'apartheid. Le programme électoral de Jacob Zuma lors de sa première élection en mai 2009 se voulait une rupture avec les années de Thabo Mbeki qui avait su, par une politique économique prudente, rassurer les investisseurs étrangers. Mais son action avait été jugée trop favorable à la classe moyenne noire. Zuma avait promis d'engager une politique de redistribution sociale plus équitable, tout en restant très imprécis à propos de son financement. Jacob Zuma a eu bien du mal, avec ses alliés, le Parti communiste sud-africain (SACP) et la puissante centrale syndicale COSATU, à honorer ses promesses. Sa démagogie a provoqué une profonde frustration au sein des populations les plus défavorisées, qui s'étaient laissé séduire par son charisme et ses discours. Cette déception explique le résultat mitigé de l'ANC au dernier scrutin législatif. Zuma doit surtout sa réélection à l'absence d'une réelle alternative électorale et à la forte mobilisation de l'électorat zoulou. Dans les années à venir, confronté à une opposition politique de plus en plus violente (très régulièrement, les manifestations dégénèrent en affrontements meurtriers), le pouvoir pourrait être tenté de s'appuyer sur des forces supplétives, des milices populaires, composées principalement de Zoulous et chargées de rétablir l'ordre dans les *townships* qui leur sont familiers.

Ce climat insurrectionnel justifierait alors la restriction des libertés publiques, avalisée par le Parlement où l'ANC détient encore une très large majorité. Pour atténuer les critiques, Zuma pourrait être tenté, à l'instar de Robert Mugabe au milieu des années 1990, d'exacerber les tensions raciales en encourageant l'occupation des terres agricoles détenues par les Européens et en cristallisant sur cette minorité le mécontentement social. Même des personnalités modérées, comme Cyril Ramaphosa, contribuent par leurs propos à envenimer les tensions raciales. En novembre 2013, alors vice-président de l'ANC, il encourageait les jeunes noirs à s'inscrire sur les listes électorales pour éviter « le retour au pouvoir des Boers » et leur domination. La nationalisation des entreprises du secteur minier, déjà réclamée par certains élus de l'ANC, pourrait également être engagée. En 2002, la législation minière du pays a été modifiée, mettant un terme au régime d'accession jusque-là en vigueur et dans lequel le propriétaire du sol est également celui du sous-sol. La Loi sur le développement des ressources minérales et pétrolières permet à l'État d'attribuer des licences de prospection et

d'exploitation des gisements de matières premières. Les autorités publiques se réservent le droit de révoquer les permis miniers si l'exploitant ne respecte pas suffisamment certaines dispositions sociales, comme la priorité d'embauche accordée aux femmes, des mesures destinées à améliorer la qualification de la main-d'œuvre, ou encore la mise à disposition de logements décentes pour les mineurs. En échange de ces obligations, les droits d'exploitation sont portés à trente années. La nationalisation des groupes miniers et la création de milliers d'emplois publics, s'inscrivent dans une volonté de mieux contrôler la production de richesses. Les institutions de la jeune démocratie sud-africaine restent encore trop fragiles pour pouvoir éviter une dérive autocratique du régime.

Au Zimbabwe, la minorité européenne a massivement quitté le pays à partir du milieu des années 1990 pour regagner la Grande-Bretagne. Un tel scénario n'est pas envisageable pour une partie des Blancs d'Afrique du Sud, d'origine hollandaise, qui ne bénéficient pas d'une double citoyenneté. Les Afrikaners seront sans doute contraints, comme au XIX<sup>e</sup> siècle face aux Britanniques, de résister par la force. Les perspectives qui s'ouvrent alors pour eux sont la mort ou le départ forcé vers d'autres pays d'Afrique comme la Namibie. Les Afrikaners pourraient aussi revendiquer la création de leur propre État, mais sans voir ce rêve se concrétiser. Ce projet avait été défendu au moment de la transition institutionnelle (1991-1994) par le général Viljoen. Ancien commandant en chef de l'armée sud-africaine (1980-1985), Viljoen dirige alors l'Afrikaner Volksfront, et menace de provoquer une sécession pour créer un « État », le Volkstaat, réservé aux Blancs. Conscient du faible soutien des Afrikaners à son entreprise et devant la détermination de Frederik de Klerk de parvenir à un compromis avec l'ANC, Viljoen renonça à ses projets. Mais ce dessein est peu envisageable aujourd'hui, car quelles seraient les frontières d'un tel État et sa viabilité économique ?

Des enclaves réservées aux Blancs se sont déjà constituées comme à Kleinfontein (citée de Tshwane), qui compte un millier de résidents ou à Orania, dans la province du Cap du Nord. Les promoteurs de ces projets, qui restent encore isolés, s'appuient sur la Constitution qui reconnaît dans son article 185 le droit aux minorités de protéger leur langue, leur culture et leur religion. Jacob Zuma, en se rendant à Orania en septembre 2010, a reconnu le droit des Afrikaners à défendre leur culture, mais sans apporter de réponse concrète à leur désarroi.

Surtout, l'espoir des Sud-Africains blancs est de vivre dans une Afrique du Sud démocratique. Les Afrikaners refusent d'être encore stigmatisés et rappellent que les Empires coloniaux furent le théâtre de sévices corporels, jamais punis, infligés aux autochtones, particulièrement au Congo belge. Les Européens ont le sentiment que la transition institutionnelle a été menée à leur détriment. Leurs représentants auraient dû leur obtenir davantage de droits (comme un quota d'élus au Parlement), et choisir la voie d'une cogestion du pays plutôt qu'un transfert du pouvoir sans aucune garantie. Un reproche d'autant plus justifié que l'ANC n'avait pas gagné la guerre contre le pouvoir blanc, et que l'effondrement de l'Union soviétique privait l'ANC d'un précieux soutien, éloignant davantage la perspective d'une victoire par les armes.

La criminalité alimente cette peur d'un « génocide blanc », que confirment partiellement les chiffres puisque depuis 2000, plusieurs milliers de Sud-Africains blancs sont décédés d'une mort violente. Au regard de l'histoire contemporaine de l'Afrique, la présence de cette minorité blanche en Afrique du Sud semble ne pas devoir durer. Ces Européens connaîtront le même sort que les Français d'Algérie ou les Britanniques de Rhodésie du Sud. Près de 400 000 Blancs (10 % des Européens), principalement des Afrikaners, vivent dans la pauvreté,



victime d'une conspiration. Fier de sa culture, Zuma n'hésite pas à porter des vêtements en peau de léopard et un pagne lors des manifestations traditionnelles au Kwazoulou, et à s'afficher avec le roi zoulou, Goodwill Zwelithini, l'un de ses plus fidèles soutiens. Ses partisans ont été encouragés à porter des vêtements sur lesquels figurait la mention « 100 % Zulu boy ». Ce discours identitaire a été d'autant plus efficace que Zuma, de par sa personnalité (sa polygynie assumée et son instruction rudimentaire), a fait l'objet de sarcasmes.

Jacob Zuma, dont la candidature a très longtemps été contestée au sein de l'ANC, a souvent tenu un discours ethnique pour assurer sa victoire. Et dans son gouvernement formé en 2009, la plupart des ministères régaliens échappèrent à la minorité xhosa. Kgalema Motlanthe (un Pedi, un peuple très proche des Sothos) est nommé vice-président, Nathi Mthethwa, un Zoulou, est confirmé dans ses fonctions de ministre de la Police qu'il occupait déjà dans le gouvernement précédent. Les personnalités xhosas du gouvernement sont des opposants notoires à Mbeki comme Lindiwe Sisulu, nommée ministre de la Défense, fille de Walter Sisulu, l'un des compagnons d'arme de Nelson Mandela.

Deux hypothèses se dessinent actuellement. Le discours ethnique n'aura été qu'un argument électoral assurant à Zuma une victoire incontestable au sein de l'ANC, puis lors du scrutin présidentiel. Ou bien ces divisions finiront par s'exacerber amenant le pays vers un conflit ethnique opposant les Zoulous aux autres peuples noirs d'Afrique du Sud. Jacob Zuma a conservé comme principaux collaborateurs des hommes qui travaillaient avec lui au Kwazoulou-Natal comme Jeff Radebe (qui fut ministre de la Justice entre 2009 et 2014), Nathi Mthethwa (le ministre des arts et de la culture), ou Siyabonga Cwele, ministre des télécommunications. Une situation qui a amené Bantu Holomisa (l'ancien Premier ministre du Transkei de 1987 à 1994 et maintenant député au Parlement sud-africain) à affirmer que Zuma méprisait les autres peuples noirs du pays.

## Une réconciliation

L'évolution sociologique de [l'Afrique du Sud](#), avec l'émergence d'une bourgeoisie noire, pourrait contribuer à consolider la démocratie sud-africaine. Plusieurs mouvements ont essayé de réunir cette nouvelle bourgeoisie noire, comme le COPE ou plus récemment Agang, mais sans succès jusqu'à présent. Après la démission de Thabo Mbeki (septembre 2008), ses proches avaient fondé un nouveau mouvement, le Congrès du peuple (*Congress of the people*, COPE) dirigé par l'ancien ministre de la Défense, Mosiuoa Lekota. Le programme électoral du COPE s'adresse à la bourgeoisie noire et métisse inquiète des discours d'inspiration socialiste de l'ANC et de ses alliés. Le COPE était parvenu à recueillir 7,4 % des suffrages lors des élections législatives en 2009, mais les dissensions internes lui ont fait perdre une grande partie de son crédit (il n'a obtenu que moins de 1 % des voix en 2014).

Le scrutin de 2014 souligne que l'Alliance démocratique est la seule formation d'opposition crédible à l'ANC. Son défi est maintenant d'élargir sa base électorale à la classe moyenne noire encore fidèle à l'ANC, qui s'interroge cependant sur la capacité du mouvement à gérer le pays. L'AD avait désigné en janvier 2014 comme candidate à la présidence du pays une personnalité connue de l'électorat noir, Mamphela Ramphele, qui dirige le mouvement Agang. Le choix judicieux de l'AD lui permettait de se débarrasser de l'image d'un « parti blanc », mais M. Ramphele a finalement renoncé à ce rôle. Lulu Pieterson, la sœur du jeune Hector tué à Soweto en 1976, a aussi rejoint l'Alliance démocratique. Pour espérer remporter le prochain

scrutin législatif, l'AD doit soit davantage représenter l'électorat noir modéré ou bien s'allier à un mouvement qui le représente. L'hypothèse de la victoire est alors envisageable et marquerait l'ancrage de la démocratie en Afrique du Sud.

## Une évolution à la brésilienne

L'évolution du pays pourrait être dans les prochaines années, comparable à celle du [Brésil](#). Une société où le niveau de vie progresse, mais qui se résigne à accepter un haut degré de violence et de profondes disparités sociales. La misère est contenue à la périphérie des centres-villes qui connaissent un processus de *gentryfication*.

Si l'Afrique du Sud est souvent présentée comme l'une des démocraties les plus violentes au monde, elle ne se classe selon les données de l'ONU, qu'au 14<sup>e</sup> rang mondial pour le nombre d'homicides par habitant (33,6 pour 100 000 h), et après des États comme la Zambie ou la Côte d'Ivoire. Ce taux d'homicide est en diminution régulière et a été divisé par deux depuis 1995. La criminalité a fortement augmenté dans le pays au milieu des années 1980, au moment de la lutte menée par l'ANC et des affrontements entre ce mouvement et l'Inkatha. Cette culture de la violence, dépourvue maintenant d'idéologie, imprègne encore la société. L'ampleur des armes à feu en circulation, l'éclatement de la structure familiale (seul un enfant sur trois vit avec ses deux parents biologiques, une situation provoquée notamment par les décès liés au sida) et les inégalités exacerbent cette violence. Les meurtres sont souvent liés à des règlements de compte entre organisations criminelles et sont perpétrés dans les quartiers les plus pauvres des villes du pays, comme Nyanga ou Mitchell's Plain au Cap, qui servent de sanctuaires aux criminels.

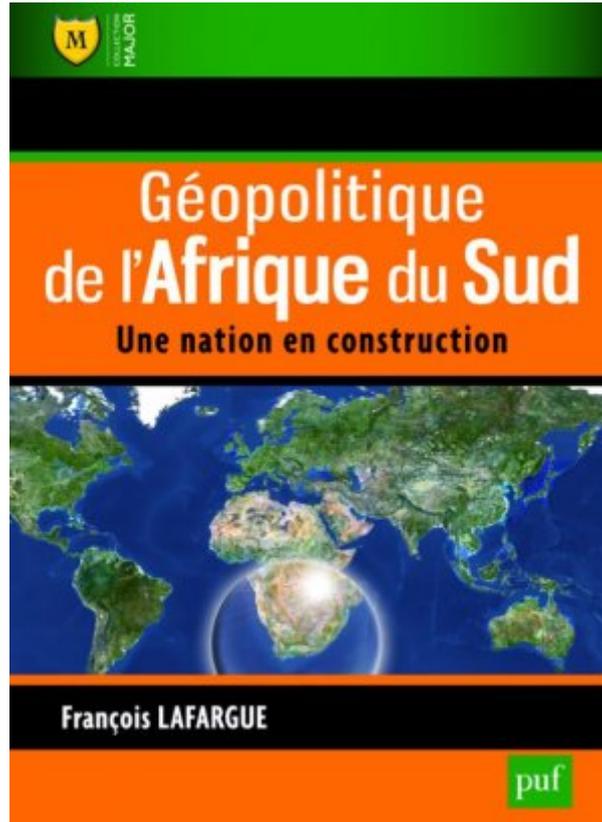
Une action déterminée des pouvoirs publics, comme celle engagée au Brésil dans les *favelas*, permettrait de lutter plus efficacement contre la violence (le recours à l'armée, puis le déploiement permanent de forces de police mais aussi l'amélioration des conditions de vie de la population). La justice ne fait plus preuve d'autant de clémence que dans les premières années de liberté. L'Afrique du Sud a l'un des taux d'incarcération les plus élevés au monde parmi les nations démocratiques (294 prisonniers pour 100 000 habitants contre 98 en France). Au printemps 2014, près de 160 000 détenus étaient incarcérés dans les établissements pénitentiaires du pays.

Nelson Mandela incarnait le totem d'une réconciliation nationale, qui chaque jour semble de moins en moins possible. L'évolution récente de l'Afrique du Sud a montré que le pays avait su démentir les prédictions pessimistes, et donner tort aux observateurs qui doutaient de l'instauration d'un régime démocratique. L'élite politique noire sait ce qu'elle doit aux Européens, reste à savoir si la sagesse la guidera.

2015-Lafargue/PUF

---

**. François Lafargue, "Géopolitique de l'Afrique du Sud. Une nation en construction", Coll. Major, PUF.**



**Géopolitique de l'Afrique du Sud, F. Lafargue**  
Presses Universitaires de France (PUF)

#### *4e de couverture*

L'Afrique du Sud évoque principalement pour le public français les Zoulous, l'or, le diamant, Nelson Mandela et les lois de ségrégation raciale qui portaient le nom lugubre d'apartheid, mises en place au milieu du XXe siècle.

Une étude géopolitique de l'Afrique du Sud, vingt ans après les premières élections démocratiques, s'impose. La puissance économique de l'Afrique du Sud (elle assure 1/5e du PIB du continent) et ses réserves en minerais et en métaux précieux lui confèrent une place particulière sur la scène internationale.

Ce pays a également une ambition militaire et politique et participe à de nombreuses opérations de maintien de la paix en Afrique. L'Afrique du Sud est une démocratie, la presse bénéficie d'une réelle liberté, les syndicats ont des droits reconnus, les scrutins électoraux qui se tiennent aux échéances prévues ne sont pas entachés de fraude. Mais cette réussite pourrait n'être qu'une parenthèse, car elle reste très fragile et la pérennité des institutions démocratiques n'est guère assurée. Cet ouvrage présente l'Afrique du Sud du XXIe siècle, les atouts et les faiblesses d'une nation en construction.

Docteur en géopolitique et en science politique, François Lafargue est professeur de géopolitique à Paris School of Business et anime le séminaire géopolitique à l'École centrale de Paris.

[Voir plus sur le site des éditions PUF](#)

---

**P.-S.**

Docteur en Géopolitique et en Science politique, François Lafargue est professeur de géopolitique à Paris School of Business et anime le séminaire géopolitique à l'Ecole centrale de Paris.